

35^{ème} CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE MIXTE DE HAUTE-SORNE

Procès-verbal de la séance du mardi 30 janvier 2018 à 19h30

À la Halle de gymnastique de Bassecourt

Présidente : Mme Gabrielle GELSO, Présidente.

Secrétaire : M. Gérald KRAFT, Secrétaire du Conseil général.

Présents : M. le Maire Jean-Bernard Vallat. Les membres du Conseil communal suivants : Mme Rose-Marie Allemann, Mme Géraldine Beuchat, M. Pascal Crétin, M. Etienne Dobler, Mme Nicole Eggenschwiler, M. Raoul Jaeggi, M. Frédéric Juillerat et M. Gérard Ruch.

M. Raphaël Messerli, Chancelier.

Excusé : -

Convocation : La séance de ce jour a été convoquée par lettre et par publication dans le Journal Officiel n° 02 du 17 janvier 2018, ainsi que par affichage public.

1. Salutations de la doyenne d'âge, Mme Gabrielle Gelso.

Mme Gabrielle Gelso, doyenne d'âge, a le plaisir d'ouvrir la première séance du Conseil général de la législature 2018-2022, à la halle de gymnastique de Bassecourt. Elle souhaite une cordiale bienvenue aux membres du Conseil communal, aux membres du Conseil général, aux représentants de la presse et au public.

Elle félicite les élus au législatif et à l'exécutif. Elle rappelle que la mise en place de cette nouvelle commune n'a pas été simple, il a fallu tenir compte des spécificités de chaque village. Les choses se sont mises en place et maintenant, chacune et chacun aura à cœur d'œuvrer ensemble au Conseil communal, au Conseil général et dans les commissions. Mme Gelso remercie également le personnel communal.

Mme Gelso communique que la présente séance a été convoquée par courrier et affichage public, ainsi que dans le Journal officiel n° 02 du 17 janvier 2018. Elle donne connaissance de l'ordre du jour. Ce dernier est accepté sans modification.

La Présidente donne la parole au Secrétaire du Conseil général pour l'appel.

2. Appel.

Gérald Kraft, secrétaire du Conseil général, procède à l'appel nominal.

Mme Catherine Wolfer (PS) est excusée et remplacée par M. Bernhard Wipfli.

33 conseillers généraux sur 33 sont présents.

3. Désignation de deux scrutateurs provisoires

Mme Adeline Mahon et M. Yoann Schaffter sont désignés scrutateurs provisoires.

4. Constitution du bureau du Conseil général :

a) Président

- b) 1^{er} vice-Président
- c) 2^{ème} vice-Président
- d) 1^{er} scrutateur
- e) 2^{ème} scrutateur

M. Patrick Ballaman, pour le groupe socialiste et verts et selon le tournus mis en place, présente Mme Yvonne Lucchina en tant que présidente. M. Ballaman présente Mme Lucchina.

Passée au vote, Mme Yvonne Lucchina est élue présidente du Conseil général par applaudissements.

Mme Gabrielle Gelso cède immédiatement sa place à Mme Yvonne Lucchina.

Mme Yvonne Lucchina prononce quelques mots suite à son élection : *"Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous me témoignez ce soir et c'est avec beaucoup d'émotion que j'accepte mon élection à la présidence du Conseil général pour l'année 2018. C'est non sans quelques inquiétudes face aux responsabilités du poste que je vais assumer mon rôle et vous représenter avec enthousiasme durant cette année. Je ne suis pas une "politicienne" dans le sens pur du terme, mais je suis quelqu'un d'ouvert et qui privilégie le dialogue. Il faut avant tout penser à l'amélioration et au bon fonctionnement de notre commune. Une nouvelle législature s'ouvre à nous et pour certains, c'est la première fois que vous siégerez au sein du Conseil général. Bienvenue à vous et félicitations pour votre engagement. Je suis persuadé que nous allons mener des débats constructifs, en toute impartialité et mettrons toute l'énergie requise à élaborer et réaliser des nouveaux projets qui sauront être profitables à la population et rendre Haute-Sorne attractive. Travaillons ensemble dans le respect des idées de chacun, débattons et acceptons les décisions qui seront prises en toute collégialité. Je souhaite que nous ayons une collaboration de toute confiance et une bonne communication avec le Conseil communal. Je tiens encore à remercier mes collègues du PS pour leur soutien sans faille et leurs précieux conseils. Je ne peux terminer sans un petit clin d'œil à mon village d'origine, Undervelier, et avoir une pensée pour tous ses habitants. Je termine par cette citation de Gandhi : "la règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité. Je vous remercie de votre attention."*

1^{er} vice-président : M. Jean-Marie Allimann indique que selon le tournus, que personne ne conteste cette pratique, présente M. Gérald Steiner. Passée au vote, M. Gérald Steiner est élu par applaudissement.

2^{ème} vice-président : M. Blaise Schüll présente M. Vincent Voyame. Passée au vote, M. Vincent Voyame est élu par applaudissements.

1^{er} scrutateur : M. Noël Pedreira prononce quelques mots au nom de HS Avenir. Une minorité n'était pas vraiment à l'aise avec le tournus, ceci en regard des élections communales. HSA aurait mérité un autre traitement. M. Pedreira ne veut pas que les gens pensent qu'ils fuient leurs responsabilités. Le parti en a longuement débattu. Pour M. Pedreira, nous ne pouvons pas ignorer les ressentiments et rancœur suite à ce qui s'est passé. Dès aujourd'hui, nous sommes appelés à être sur le même bateau. Le groupe HSA tend la main. D'adversaires, nous sommes maintenant partenaires. Le groupe HSA a accepté le tournus.

Mme Valérie Soltermann présente M. Noël Pedreira comme 1^{er} scrutateur. Passée au vote, M. Pedreira est élu par applaudissements.

2^{ème} scrutateur : M. Patrick Ballaman présente Mme Agnès Veya. Passée au vote, Mme Agnès Veya est élue 2^{ème} scrutatrice.

5. Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017.

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017 est accepté tel que présenté, avec remerciements à son auteur.

6. Communications.

Mme Yvonne Lucchina demande, pour les futures votations, le vote par main levée et non plus par un lever assis.

M. Jean-Bernard Vallat félicite également Mme Yvonne Lucchina et les autres personnes élues au bureau du Conseil général. Il salue la presse et les suppléants qui sont présents et souhaite encore à toute et tous, une heureuse année 2018.

M. le Maire présente les trois nouveaux membres du Conseil communal, Mme Géraldine Beuchat, M. Raoul Jaeggi et M. Frédéric Juillerat, ainsi que le nouveau Chancelier, M. Raphaël Messerli.

M. le Maire explique le problème rencontré avec le RAEP et le RETE. Ces nouveaux règlements sur l'eau sont mis en attente. La Commune n'a aucune responsabilité. Une discussion est en cours entre M. Prix et le Gouvernement. Nous devons adapter nos nouvelles taxes avec les règlements sur l'eau avant la fin de la législature. Nous devons soumettre le dossier à M. Prix, ce que le Conseil ignorait.

CCSC : les travaux ont débuté, des fouilles ont été réalisés, il a été constaté des vices de construction. Des travaux ont donc été entrepris immédiatement. M. le Maire précise qu'il n'y a pas de rabais pour la location de la salle.

Il informe que suite à la motion n° 7, le Conseil général a donné mandat pour terminer les travaux. Une présentation sera faite lors d'une prochaine séance du Conseil général. Il y aura des modifications et des suppressions de commissions. Cela demandera une modification du ROAC par le Conseil général, puis par le peuple. Il précise que les neuf commissions dicastères qui sont nommés ce soir dépendent des tâches du Conseil communal. La commission va donner la liste des commissions à renommer aux chefs de groupes.

7. Questions orales.

M. Patrick Ballaman (PS) a appris récemment la fermeture du cabinet médical de Glovelier au 31 mars 2018. Depuis plus d'un an, le Dr. Rion cherche activement un successeur. Malgré des annonces régulières dans des journaux spécialisés et des contacts pris avec les hôpitaux universitaires, ses démarches n'ont donné à ce jour aucun résultat. Arrivant à l'âge de la retraite prochainement, le cabinet fermera ses portes sans reprenneur ! C'est un bouleversement pour les patients qui apprennent au fur et à mesure le retrait de leur médecin. Ils devront trouver un autre médecin de famille et se diriger sur d'autres localités telles que Bassecourt ou Courfaivre par exemple. La médecine de proximité passe probablement par des cabinets de groupes de médecins. Cette alternative offre des avantages que cela soit en termes d'investissements financiers, de flexibilité de temps de travail pour ne citer que ces deux exemples. Cette solution semble faire ses preuves et offre des perspectives intéressantes tout en répondant à la demande locale. Il convient toutefois de constater que certains médecins généralistes arrivent gentiment au terme de leur carrière et qu'une pénurie pourrait rapidement se confirmer dans la médecine de proximité. Des médecins français notamment sont sollicités mais un moratoire prévoit une activité initiale de trois années en milieu hospitalier. L'apport de nouveaux médecins traitants indigènes ou étrangers est difficile et prend du temps. L'arrêt programmé du cabinet médical de Glovelier amène M. Ballaman à poser les questions suivantes :

- un contact a-t-il été pris avec le Dr. Rion afin de connaître ses intentions quant à la transmission de ses patients ?
- la situation sanitaire de notre commune répond-elle aux besoins ?
- une pénurie est-elle avérée ou à prévoir ?
- quelles sont les éventuelles démarches ou discussions en cours avec le service de la santé cantonal à ce propos ?

M. Jean-Bernard Vallat, Maire, répond que cela préoccupe le Conseil, avec le manque de médecins un peu partout. Il est conscient que la situation est difficile aussi à Bassecourt et maintenant à Glovelier. On ne peut que regretter la situation. Des discussions sont en cours pour un centre de soins dans notre commune. Cela reste une affaire privée, mais le Conseil reste attentif.

M. Patrick Ballaman (PS) est partiellement satisfait.

M. Gérald Membrez (PCSI) communique qu'en longeant le Tabeillon entre l'ancien stand de tir de Bassecourt et la route principale de Boécourt, il y a 4 passerelles qui traversent le ruisseau pour rejoindre des propriétés privées. L'une de ces passerelles est en piteux état et en dégradation avancée, le bois est pourri, de grands trous apparaissent ainsi que des planches couchées se situent à l'entrée du passage. La situation actuelle lui paraît dangereuse, principalement si des enfants qui jouent le long du ruisseau et empruntent la passerelle. Le danger est évident et peut provoquer des accidents graves.

M. Membrez pose les questions suivantes :

1. Est-ce que les passerelles sont propriétaires de la commune de Haute-Sorne ou sont-elles privées ?
2. En cas de dégradation, qui donne l'ordre de réparer les passerelles défectueuses avant qu'un accident ne se produise, sachant qu'il y a eu des grandes crues ces derniers jours et que la situation est précaire ?

M. Gérard Ruch relève que les passerelles sont privées, mais la commune est aussi responsable de la sécurité. Il s'agit de prendre contact avec les propriétaires pour qu'ils démontent ou réparent leurs passerelles.

M. Gérald Membrez (PCSI) est satisfait.

M. Vincent Voyame (PCSI), relève que lors d'une balade, il a remarqué un panneau de certification FSC de la forêt de la Bourgeoisie d'Undervelier à la hauteur du barrage du lac vert. En consultant le site internet de l'organisation, il n'a pas vu d'autres forêts de Haute-Sorne certifiées. Il pose les questions suivantes :

- Y a-t-il d'autres forêts de la commune qui sont certifiées ?
- Si non, est-ce qu'il y a des projets de certification FSC de celles-ci ?

Raoul Jaeggi répond en préambule qu'il existe toujours un souci de chutes de branches et donc un danger en se promenant en forêt. Il répond par l'affirmative, toutes les forêts sont certifiées, cela fait 5 ans. Il se pose la question au sujet des panneaux. Il va se renseigner. C'est un label international.

M. Vincent Voyame (PCSI) est satisfait.

8. Nommer les commissions de dicastères (7 membres) :

- a) **Mairie**
- b) **Urbanisme**
- c) **Finances, impôts et informatique**
- d) **Bâtiments**
- e) **Services communaux**
- f) **Écoles, affaires sociales**
- g) **Environnement, culture, sport et loisirs**
- h) **Travaux publics**
- i) **Forêts, pâturages et affaires bourgeoises**

Mairie :

PCSI : **Jean-Bernard Vallat, Bassecourt**
PDC : Patrice Baume, Bassecourt et Jean-Marie Allimann, Bassecourt
HS Avenir : Valérie Soltermann, Glovelier et David Schneider, Bassecourt
PS : Patrick Ballaman, Courfaivre
UDC : Grégory Gunzinger. Courfaivre

Urbanisme :

PDC : **Gérard Ruch, Bassecourt** et Claude Humair, Bassecourt
HS Avenir : Julien Donzé, Courfaivre et Patrick Muller, Courfaivre
PS : Catherine Wolfer, Glovelier

PCSI : Gérald Membrez, Bassecourt
UDC : Nicolas Kottelat, Bassecourt

Finances, impôts et informatique :

PS : **Etienne Dobler, Glovelier**
PDC : Martial Fleury, Bassecourt et Olivier Boillat, Glovelier
HS Avenir : Lionel Socchi, Courfaivre et Alain Girardin, Glovelier
PCSI : Jean-Michel Jobin, Courfaivre
UDC : Michel Lando, Bassecourt

Bâtiments :

PS : **Rose-Marie Allemann, Bassecourt**
PDC : Yves Beuchat, Bassecourt et Didier Hulmann, Glovelier
HS Avenir : Valérie Soltermann, Glovelier et Jean-Pierre Girard, Glovelier
PCSI : Eric Zuber, Bassecourt
UDC : Olivier Früh, Bassecourt

Services communaux :

PDC : **Pascal Créatin, 1960, Soulce** et Pascal Créatin, 1964, Soulce
HS Avenir : Catherine Beuchat, Soulce et Dominique Allimann, Undervelier
PCSI : Vincent Voyame, Bassecourt
UDC : David Allemann, Bassecourt
PS : Christophe Terrier, Bassecourt

Ecoles et affaires sociales :

HS Avenir : **Nicole. Eggenschwiler, Courfaivre** et Céline Grellier, Courfaivre
PDC : Julien Meier, Undervelier et Jessica Wisser, Courfaivre
PS : Gabrielle Gelso, Courfaivre
PCSI : Laurent Beuchat, Glovelier
UDC : Sylvie Turinetti, Courfaivre

Environnement, culture, sport et loisirs :

PCSI : **Géraldine Beuchat, Glovelier**
PDC : Adeline Mahon, Glovelier et Pascal Maître, Glovelier
HS Avenir : Catherine Beuchat, Soulce et Ouarda Mahmoudi, Glovelier
PS : Voirol Nadège, Bassecourt
UDC : Joël Gisiger, Bassecourt

Travaux publics :

UDC : **Frédéric Juillerat, Courfaivre**
PDC : Bernard Vallat, Bassecourt et Jimmy Wicki, Courfaivre
HS Avenir : Patrick Muller, Courfaivre et Stéphan Glauser, Courfaivre
PS : Agnès Veya, Courfaivre
PCSI : Luigi Viesti, Bassecourt

Forêts, pâturages et affaires bourgeoises :

HS Avenir : **Raoul Jaeggi, Bassecourt** et Jean-Pierre Girard, Glovelier
PDC : Arnaud Viatte, Glovelier et Guy Meier, Undervelier
PS : Yvonne Lucchina, Bassecourt
PCSI : Hubert Fleury, Courfaivre
UDC : Yoann Schaffter, Courfaivre

Toutes ces personnes sont élues par applaudissements.

Mme Yvonne Lucchina remercie les personnes qui se sont engagées et leur souhaite plein succès. Elle invite les membres de toutes ces commissions à participer aux séances de manière à avancer dans les projets.

9. Naturalisation ordinaire de Mme Brigitte Ouahabi

M. le Maire Jean-Bernard Vallat présente la demande de naturalisation ordinaire présentée par Mme Brigitte Ouahabi.

Mme Brigitte Ouahabi est née le 19 janvier 1964 à Rivesaltes (France). Elle est domiciliée à Glovelier et est au bénéfice du permis d'établissement C.

La Suisse est son deuxième pays et elle veut passer la deuxième partie de sa vie ici. Elle aime la Suisse et ne veut plus retourner en France. Elle aime la tranquillité que nous avons et se sent complètement intégrée.

L'audition s'est déroulée le 5 décembre 2017. Au vu des renseignements recueillis, le Service de la population considère que toutes les conditions sont réunies pour que Mme Brigitte Ouahabi obtienne le droit de cité communal et cantonal.

La demande à l'indigénat communal est accordée par applaudissements.

M. le Maire remercie les personnes qui se sont engagées aux commissions dicastères.

M. le Maire communique que pour cette 2^{ème} législature, il y a encore un grand travail à faire. La 1^{ère} législature a permis de se mettre en place et approuver les différents règlements communaux. Il relève que l'on peut vivre ensemble et trouver la bonne solution. Le Conseil communal est là pour soutenir le législatif. Il espère que tout le monde va tirer à la même corde, de manière sereine. Il remercie aussi le personnel communal.

Constatant que l'ordre du jour de la séance a été passé en revue, Mme Yvonne Lucchina remercie les membres du Conseil général et du Conseil communal pour leur participation et leur engagement. Elle leur souhaite une belle fin de soirée.

Mme Yvonne Lucchina lève la séance à 20h45.

Bassecourt, le 30 janvier 2018.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La Présidente



Yvonne Lucchina

Le Secrétaire



Gérald Kraft